

Conseil Municipal du 27/06/2024 – Délibération A4 N° 24-023
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, M. Pascal DAGORY, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, Guy MULLER.

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry ARFI procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Isabelle MARTIN
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Béatrice DI PERNO
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme Nathalie BAUDOUIN

Madame Marie TAINMONT est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

21/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 29
Présents 25
Votants 29

DATE D'AFFICHAGE :

21/06/2024

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Considérant les résultats de l'exercice 2023, se déclinant comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	10 487 755,28 €
Dépenses de fonctionnement	10 051 476,30 €
RESULTAT 2023	+ 436 278,98 €
Résultat antérieur reporté	+ 1 501 675,32 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	+ 1 937 954,30 €

Conseil Municipal du 27/06/2024 – Délibération A4 N° 24-023
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

Section d'investissement

Recettes d'investissement	2 410 441,91 €
Dépenses d'investissement	2 903 419,82 €
RESULTAT 2023	- 492 977,91 €
Résultat antérieur reporté	- 484 619,69 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	- 977 597,60 €

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, et Développement durable, consultée le 11 juin 2024 ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle MARTIN, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances et Développement Durable ;

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité des suffrages exprimés, (23 Voix Pour, 6 Abstentions),

6 Abstentions : (Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ du Groupe « Epône au Cœur »),

1. **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget 2024, comme suit :

Résultat de clôture d'investissement 2023 (Compte 001 – dépense d'investissement)		- 977 597,60 €
Restes à réaliser au 31/12/2023 (Chapitre 13 – recettes d'investissement)	Recettes	883 635,00 €
Restes à réaliser au 31/12/2023 (Chapitres 20 et 21 – dépenses d'investissement)	Dépenses	1 022 700,00 €
Solde des RAR 2023		- 139 065,00 €
Besoin de financement		1 116 662,60 €
Affectation en Réserves (Compte 1068 – recette d'investissement)		1 116 662,60 €
Report à nouveau de fonctionnement (Compte 002 – recette de fonctionnement)		821 291,70 €

2. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :

- la Préfecture de Versailles
- Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines

Le **04 JUIL. 2024**

Et publié/affiché le **05 JUIL. 2024**



Avica JOVIC

Maire d'Epône

Marie TAINMONT
Secrétaire de séance

